



## Compte-rendu du Conseil Municipal de TRONCHY ( Saône et Loire )

### Nombre de Conseillers

- en exercice	11	L'an deux mil dix-sept ,le six juin à vingt heures trente, le conseil municipal
- présents	9	convocé, s'est réuni sous la présidence de <b>Sébastien JACCUSSE</b> , maire de la
- votants	10	commune.
- absents	2	<u>Etaient présents</u> : Stéphane Créniat, Sébastien Jaccusse, Franck Dayet, Guy
- excusés	1	Michaudet, Pierre Gauthier, Alain Throude, et Christine Flamier, Damien Sarciron, ,
		Marie Compagnon, Nicolas Coleiro
		<u>Excusés</u> : Emmanuel Rière
		<u>Secrétaire de séance</u> : Marie Compagnon

### FETE PATRONALE DU 1<sup>er</sup> JUILLET

Le CCAS et la commune de Tronchy mettant en place la fête patronale du 1<sup>er</sup> juillet, ces deux organes délibérants sont convoqués simultanément .

Il est évoqué le rôle de chacun ainsi que l'organisation à mettre en place.

### COMMISSION SECURITE

Dans le cadre de la fête patronale qui se déroulera le 1<sup>er</sup> juillet 2017 ainsi que dans le contexte de la posture VIGIPIRATE, le conseil Municipal décide de créer une commission sécurité composée des membres suivants :

- JACCUSSE Sébastien
- THROUDE Alain
- DAYET Franck
- COLEIRO Nicolas

### DM N° 1

Afin de régulariser une facture, le conseil municipal vote la décision modificative comme suit :

- Compte 1641 -6 000€
- Compte 2152 +6 000€

### REMBOURSEMENT SALLE DES FETES

Mme PEULSON ayant réservé la salle communale pour les 3 et 4 juin 2017 et verser 60€, le conseil municipal décide le remboursement pour cause de décès de son compagnon.

### DIVERS

- Le Bilan du SYDESL est dressé par Monsieur le Maire
- Il est évoqué la possibilité de ne pas reconduire certaines adhésions

Tronchy, le 06 juin 2017

le maire, S. JACCUSSE

le secrétaire, A. THROUDE

